

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le mardi 4 novembre 2014, à 18 h, au bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, 5° étage, afin de statuer, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles (2004-16), sur la demande ayant trait à l'immeuble situé au :

3476-3480, rue Saint-Dominique

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public, ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, à l'adresse suivante :

Bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée Montréal (Québec) H2T 3E6

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre du comité à ladite séance relativement à cette demande.

Montréal, le 20 octobre 2014

Le secrétaire d'arrondissement, M° Claude Groulx